

Une centrale à gaz en Finistère : pourquoi ?

Depuis des années on agite la peur du « blackout » de l'hiver : plus d'électricité, retour à la bougie.

Le Conseil régional de Bretagne dans son « pacte électrique », en accord avec l'État, entend implanter dans le Finistère une « centrale de production électrique de type cycle combiné à gaz (CCCG). La procédure d'appel d'offres a été engagée, le choix de l'opérateur aura lieu au printemps 2012 : EDF (Guipavas), Enel (Briec), Direct Energie (Landivisiau), EDF (Brennilis), un autre ?

Un tel projet de centrale, plus petite, a déjà été rejeté par la population et les élus dans les Côtes d'Armor

Alors, où est le problème ?

La taille de l'usine

Les besoins en période de pointe en Bretagne seraient de 120 MW. Or, on nous propose (impose) une centrale de 450MW : pourquoi ?

Le principe de fonctionnement

On brûle du gaz pour faire tourner des turbines produisant de l'électricité. La combustion produira beaucoup de CO2 (vu le nombre d'heures de fonctionnement), des oxydes d'azote et de soufre et des micro-particules. Il faut refroidir. Avec de l'eau ? Celle du lac de Brennilis sert à autre chose. A l'air ? Les tours de refroidissement dégagent des produits chlorés ajoutés pour lutter contre le développement de légionnelles.

Le rendement

Le gaz, c'est très bien pour se chauffer, ou chauffer de l'eau (95% de rendement). Par contre, pour produire de l'électricité, près de 50% du gaz part en fumée. Sans parler des pertes sur le réseau de distribution. Un gaspillage total.

Provenance du gaz

Le gaz est une ressource fossile, donc condamnée à terme à disparaître. En outre, son approvisionnement n'est pas garanti (Russie ou l'Algérie) et son prix ne cesse de grimper.

À qui profite l'usine ?

L'opérateur paie les frais de construction, mais les frais importants de raccordement (gazoduc et branchements divers) sont à la charge du contribuable.

Le marché de l'électricité a été libéré : il s'agit là de business, rien à voir avec le service public et les besoins locaux !

La création d'emploi

On nous promet de l'emploi : construction (200-300 emplois sur 2 à 3 ans), puis de 20 à 30 emplois.

Ce travail, spécialisé, ne profitera guère aux entreprises locales. Il semble plus probable que la centrale va supprimer des emplois. A Brennilis, près du site de la centrale en projet, se trouvent déjà :

- un centre de loisirs flambant neuf : va-t-il pouvoir continuer à fonctionner ?
- un terrain de camping. Qui voudra venir camper au pied d'une centrale à gaz ?
- les Salaisons de l'Arrée, avec leur 150 salariés. Comment vont-elles réagir ?

Sans parler de l'agriculture, de l'élevage et des retombées négatives pour le tourisme et la valeur de l'immobilier local. Sans parler des énormes travaux routiers nécessaires, financés par le contribuable.

La meilleure énergie, c'est celle qu'on ne dépense pas .

Les fameux pics de consommation sont dûs au suréquipement en chauffage électrique et à la mauvaise isolation des bâtiments. Des aides en ce sens régleraient rapidement ce problème.

Pourquoi, en contrepied à ces projets insensés, ne pas implanter sur le site de Brennilis une unité de production industrielle « propre » (filrière bois, matériaux isolants...) ? Les solutions ne manquent pas. Celle proposée par EDF et consorts est une aberration.